



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Date de mise à jour: 06/10/2025

## OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités d'adhésion, de paiement, de résiliation et d'utilisation des services proposés par la section Adopt'ton Sport, dans le cadre de ses activités physiques adaptées.

## FORMULES D'ABONNEMENT

Un abonnement annuel ou saisonnier est proposé, comprenant une séance par semaine, à choisir parmi créneaux disponibles.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement est exigible en totalité au moment de l'inscription.

Toutefois, il est possible de régler l'abonnement en plusieurs fois, par carte bancaire, sous réserve d'un engagement signé et du respect des échéances, ou en une fois par chèque. Le règlement peut également être effectué en une seule fois, par carte bancaire ou par chèque.

Le non-respect des échéances peut entraîner la suspension temporaire de l'accès aux séances.

## DROIT DE RÉTRACTATION ET RÉSILIATION

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le bénéficiaire dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat, si celui-ci a été conclu à distance ou hors établissement.

Au-delà de ce délai, la résiliation anticipée est possible uniquement en cas de force majeure (maladie, déménagement, accident, etc.), sur présentation d'un justificatif officiel.

Un remboursement partiel peut être accordé en fonction de la durée restante de l'abonnement non utilisé au prorata temporis de la période non consommée.

## REPORT DES SÉANCES

En cas d'absence prolongée supérieure à 30 jours, la période de l'abonnement non consommé pourra être reportée, dans la limite de la durée de validité de l'abonnement, sur présentation d'un justificatif médical ou administratif.

Les activités annulées par le bénéficiaire moins de 24 heures avant ne sont pas reportables, sauf cas exceptionnel validé par la structure.

Les activités annulées par la structure avec un préavis inférieur à 24 heures seront automatiquement reportées à une date ultérieure, sauf si le nombre d'inscrits est inférieur ou égal à trois personnes. Dans ce cas, la structure se réserve le droit d'annuler la séance sans report.



13 RUE DES FILATURES 44190 CLISSON

02 40 03 73 25

CONTACT@AGIRCONTRELAMALADIE.FR



## RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

La section Adopt'ton Sport dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités. Il est recommandé aux bénéficiaires de souscrire une assurance personnelle couvrant les risques liés à la pratique d'activités physiques.

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'inscription, du suivi et de la communication avec les bénéficiaires.

Conformément au RGPD, chaque bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Concernant l'utilisation de vos données personnelles sur la plateforme Goove, merci de vous référer à leur politique de confidentialité et de protection des données, disponible directement sur leur site.

## MÉDIATION EN CAS DE LITIGE

En cas de litige, le bénéficiaire peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

## ACCEPTATION DES CGV

L'inscription à un abonnement implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV. Elles sont disponibles sur le site internet Agir contre la maladie, sur le site Goove, et peuvent être remises sur demande.



13 RUE DES FILATURES 44190 CLISSON

02 40 03 73 25

CONTACT@AGIRCONTRELAMALADIE.FR



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Date de mise à jour: 06/10/2025

## OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités d'adhésion, de paiement, de résiliation et d'utilisation des services proposés par la section Cancer Solidarité du Vignoble, dans le cadre de ses services et activités physiques adaptées.

## FORMULES D'ABONNEMENT

Un abonnement annuel ou saisonnier est proposé, comprenant plusieurs activités par semaine, à choisir parmi les créneaux disponibles.

Un remboursement partiel pourra être envisagé si aucune séance, ou un nombre limité (maximum deux séances), a été réalisé au cours du premier mois d'inscription.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement est exigible en totalité au moment de l'inscription, par carte bancaire ou chèque, selon la tarification en vigueur.

## DROIT DE RÉTRACTATION ET RÉSILIATION

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le bénéficiaire dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat, si celui-ci a été conclu à distance ou hors établissement.

Au-delà de ce délai, la résiliation anticipée est possible uniquement en cas de force majeure (maladie, déménagement, accident, etc.), sur présentation d'un justificatif officiel.

Un remboursement partiel pourra être envisagé si aucune séance, ou un nombre limité (maximum deux séances), a été réalisé au cours du premier mois d'inscription.

## REPORT DES SÉANCES

En cas d'absence prolongée supérieure à 30 jours, la période de l'abonnement non consommé pourra être reportée, dans la limite de la durée de validité de l'abonnement, sur présentation d'un justificatif médical ou administratif.

La structure se réserve le droit d'annuler une séance sans report si le nombre d'inscrits est inférieur ou égal à trois personnes.



13 RUE DES FILATURES 44190 CLISSON

02 40 03 73 25

CONTACT@AGIRCONTRELAMALADIE.FR



## RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

La section Cancer Solidarité du Vignoble dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités.

Il est recommandé aux bénéficiaires de souscrire une assurance personnelle couvrant les risques liés à la pratique d'activités physiques.

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'inscription, du suivi et de la communication avec les bénéficiaires.

Conformément au RGPD, chaque bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Concernant l'utilisation de vos données personnelles sur la plateforme Goove, merci de vous référer à leur politique de confidentialité, disponible directement sur leur site.

## MÉDIATION EN CAS DE LITIGE

En cas de litige, le bénéficiaire peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

## ACCEPTATION DES CGV

L'inscription à un abonnement implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Elles sont disponibles sur le site internet Agir contre la maladie, sur la plateforme Goove, et peuvent être remises sur demande.



13 RUE DES FILATURES 44190 CLISSON

02 40 03 73 25

CONTACT@AGIRCONTRELAMALADIE.FR



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Date de mise à jour: 06/10/2025

## OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) définissent les modalités d'adhésion, de paiement, de résiliation et d'utilisation des services proposés par la section Handi'Loisir, dans le cadre de ses activités physiques adaptées.

## FORMULES D'ABONNEMENT

Un abonnement annuel ou saisonnier est proposé, comprenant plusieurs activités par semaine, à choisir parmi les créneaux disponibles.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement est exigible en totalité au moment de l'inscription, par carte bancaire ou chèque, selon la tarification en vigueur.

## DROIT DE RÉTRACTATION ET RÉSILIATION

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le bénéficiaire dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat, si celui-ci a été conclu à distance ou hors établissement.

Au-delà de ce délai, la résiliation anticipée est possible uniquement en cas de force majeure (maladie, déménagement, accident, etc.), sur présentation d'un justificatif officiel.

Un remboursement partiel pourra être envisagé si aucune séance, ou un nombre limité (maximum deux séances), a été réalisé au cours du premier mois d'inscription.

## REPORT DES SÉANCES

En cas d'absence prolongée supérieure à 30 jours, les séances non réalisées pourront être reportées, dans la limite de la durée de validité de l'abonnement, sur présentation d'un justificatif médical ou administratif.

Si le nombre d'inscrits à une séance est inférieur ou égal à trois personnes, la structure se réserve le droit d'annuler la séance sans report.

## RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

L'association Agir contre la maladie / Handi'Loisir dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités.



13 RUE DES FILATURES 44190 CLISSON

02 40 03 73 25

CONTACT@AGIRCONTRELAMALADIE.FR



Il est recommandé aux bénéficiaires de souscrire une assurance personnelle couvrant les risques liés à la pratique d'activités physiques.

## **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)**

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'inscription, du suivi et de la communication avec les bénéficiaires.

Conformément au RGPD, chaque bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Concernant l'utilisation de vos données personnelles sur la plateforme Goove, merci de vous référer à leur politique de confidentialité et de protection des données, disponible directement sur leur site.

## **MÉDIATION EN CAS DE LITIGE**

En cas de litige, le bénéficiaire peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

## **ACCEPTATION DES CGV**

L'inscription à un abonnement implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Elles sont disponibles sur le site internet Agir contre la maladie, sur la plateforme Goove, et peuvent être remises sur demande.



📍 13 RUE DES FILATURES 44190 CLISSON

☎ 02 40 03 73 25

✉ CONTACT@AGIRCONTRELAMALADIE.FR



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Date de mise à jour: 06/10/2025

## OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités d'adhésion, de paiement, de résiliation et d'utilisation des services proposés par la Maison Sport-Santé Mouv'Santé, dans le cadre de ses activités physiques adaptées.

## FORMULES D'ABONNEMENT

Quatre formules sont proposées :

- Abonnement 3 mois
- Abonnement 6 mois
- Abonnement 9 mois
- Formule Seniors -abonnement annuel ou saisonnier

Chaque formule donne accès à un nombre défini de séances, selon le programme personnalisé établi lors de l'inscription.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement est exigible en totalité au moment de l'inscription.

Toutefois, il est possible de régler l'abonnement en plusieurs fois, selon la durée choisie, par carte bancaire, sous réserve d'un engagement signé et du respect des échéances.

Le règlement peut également être effectué en une seule fois, par carte bancaire ou par chèque.

Le non-respect des échéances peut entraîner la suspension temporaire de l'accès aux séances.

Un bilan de santé initial et à la fin de formule choisie est obligatoire et facturé selon la tarification en vigueur.

## DROIT DE RÉTRACTATION ET RÉSILIATION

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le bénéficiaire dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat, si celui-ci a été conclu à distance ou hors établissement.

Au-delà de ce délai, la résiliation anticipée est possible uniquement en cas de force majeure (maladie, déménagement, accident, etc.), sur présentation d'un justificatif officiel.

Un remboursement partiel peut être accordé en fonction de la durée restante de l'abonnement non utilisé au prorata temporis de la période non consommée.



13 RUE DES FILATURES 44190 CLISSON

02 40 03 73 25

CONTACT@AGIRCONTRELAMALADIE.FR





## REPORT DES SÉANCES

En cas d'absence prolongée supérieure à 30 jours, les séances non réalisées pourront être reportées, dans la limite de la durée de validité de l'abonnement, sur présentation d'un justificatif médical ou administratif.

Les séances annulées par le bénéficiaire moins de 24 heures avant ne sont pas reportables, sauf cas exceptionnel validé par l'équipe Mouv'Santé.

Les séances annulées par Mouv'Santé avec un préavis inférieur à 24 heures seront automatiquement reportées à une date ultérieure, sauf si le nombre d'inscrits à la séance est inférieur ou égal à trois personnes. Dans ce cas, Mouv'Santé se réserve le droit d'annuler la séance sans report.

## RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

La Maison Sport-Santé Mouv'Santé dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités.

Il est recommandé aux bénéficiaires de souscrire une assurance personnelle couvrant les risques liés à la pratique d'activités physiques.

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'inscription, du suivi et de la communication avec les bénéficiaires.

Conformément au RGPD, chaque bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Concernant l'utilisation de vos données personnelles sur la plateforme Goove, merci de vous référer à leur politique de confidentialité et de protection des données, disponible directement sur leur site.

## MÉDIATION EN CAS DE LITIGE

En cas de litige, le bénéficiaire peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

## ACCEPTATION DES CGV

L'inscription à un abonnement implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Elles sont disponibles sur le site internet Agir contre la maladie, sur le site Goove, et peuvent être remises sur demande.



13 RUE DES FILATURES 44190 CLISSON

02 40 03 73 25

CONTACT@AGIRCONTRELAMALADIE.FR

